



**RICHTER**  
BUREAU FAMILIAL D'AFFAIRES

FISCALITÉ



# TABLES D'IMPOSITION POUR L'ONTARIO

CONTENU À JOUR EN  
DATE DU 14 AVRIL 2026

## TORONTO

181, Bay St., #3510  
Bay Wellington Tower  
Toronto ON M5J 2T3  
416.488.2345

## MONTREAL

1981, McGill College  
Montréal QC H3A 0G6  
514.934.3400

## CHICAGO

200, South Wacker, #3100  
Chicago IL 60606  
312.828.0800

# TAUX D'IMPOSITION COMBINÉS DES SOCIÉTÉS POUR 2026 <sup>a)</sup>

Fédéral et provincial

Revenus de placements - SPCC <sup>o)</sup>

	1 <sup>re</sup> tranche de 500 000 \$ pour les entreprises admissibles <sup>b)</sup>	Entreprise générale	Entreprise de F&T	Autres que gains en capital	Gains en capital
Ontario	11,70 % <sup>e)</sup>	26,50 %	25,00 %	50,17 %	25,09 %
Quebec	12,20 % <sup>d)</sup>	26,50 %	26,50 %	50,17 %	25,09 %
Alberta	11,00 %	23,00 %	23,00 %	46,67 %	23,34 %
Colombie-Britannique	11,00 %	27,00 %	27,00 %	50,67 %	25,34 %
Manitoba	9,00 %	27,00 %	27,00 %	50,67 %	25,34 %
Nouveau-Brunswick	11,50 %	29,00 %	29,00 %	52,67 %	26,34 %
Terre-Neuve-et-Labrador	11,50 %	30,00 %	30,00 %	53,67 %	26,84 %
Nouvelle-Écosse	10,50 % <sup>f)</sup>	29,00 %	29,00 %	52,67 %	26,34 %
Île-du-Prince-Édouard	10,00 % <sup>g)</sup>	30,00 %	30,00 %	53,67 %	26,84 %
Saskatchewan	10,00 % <sup>h)</sup>	27,00 %	25,00 %	50,67 %	25,34 %
<b>Fédéral</b>	<b>9,00 % <sup>i)</sup></b>	<b>15,00 %</b>	<b>15,00 %</b>	<b>38,67 %</b>	<b>19,34 %</b>

- a) Suppose une fin d'exercice en décembre.  
 b) Le taux préférentiel est réduit pour les sociétés dont le capital imposable du groupe de sociétés associées est supérieur à 10 M\$.  
 c) Le taux d'imposition des SPCC sur les revenus de placements, déduction faite du remboursement au titre de dividendes, est diminué de 30,67 %.  
 d) Les employés de la société ou d'une société associée doivent travailler un minimum de 5 500 heures rémunérées durant l'année d'imposition courante et précédente ou la société doit être dans le secteur primaire ou de fabrication et de transformation. Le taux d'imposition des sociétés qui comptent moins de 5 000 heures rémunérées est de 20,5 %.  
 e) À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026, le taux d'imposition des petites entreprises de l'Ontario sera réduite de 3,2 % à 2,2 %.

- f) À compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, le plafond des affaires accordé aux petites entreprises de la Nouvelle-Écosse est passé de 500 000 \$ à 700 000 \$.  
 g) À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, le plafond des affaires accordé aux petites entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard est passé de 500 000 \$ à 600 000 \$.  
 h) À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le plafond des affaires accordé aux petites entreprises de la Saskatchewan est passé de 500 000 \$ à 600 000 \$.  
 i) Le taux d'imposition fédéral des petites entreprises est temporairement réduit à 4,5 % et le taux général d'imposition des fabricants de technologies à zéro émission à 7,5 %. Ces réductions fiscales seront progressivement éliminées à partir de 2032 et complètement supprimées après 2034.

# TAUX D'IMPOSITION COMBINÉS MAXIMUMS DES PARTICULIERS POUR 2026

	Revenus	Dividendes déterminés	Dividendes non déterminés	Gains en capital
Ontario	53,53 %	39,34 %	47,74 %	26,76 %
Quebec	53,31 %	40,11 %	48,70 %	26,65 %
Alberta	48,00 %	34,31 %	42,31 %	24,00 %
Colombie-Britannique	53,50 %	36,54 %	48,89 %	26,75 %
Manitoba	50,40 %	37,78 %	46,67 %	25,20 %
Nouveau-Brunswick	52,50 %	32,40 %	46,83 %	26,25 %
Terre-Neuve-et-Labrador	54,80 %	46,20 %	48,96 %	27,40 %
Nouvelle-Écosse	54,00 %	41,58 %	49,99 %	27,00 %
Île-du-Prince-Édouard	52,00 %	36,54 %	47,92 %	26,00 %
Saskatchewan	47,50 %	29,64 %	41,34 %	23,75 %

# TAUX D'IMPOSITION EN VIGUEUR DE CERTAINS ÉTATS AUX ÉTATS-UNIS POUR 2026

	Particuliers <sup>a), d), e)</sup>			Sociétés <sup>a)</sup>
	Revenu	Gains en capital à long terme	Dividendes admissibles	Revenu d'entreprise <sup>b)</sup>
Californie	50,30 %	33,30 %	33,30 %	27,98 %
Floride	37,00 %	20,00 %	20,00 %	25,35 %
New York <sup>c)</sup>	47,90 %	30,90 %	30,90 %	26,73 %

Impôt sur les successions aux États-Unis (taux marginal maximum) : 40,00 %  
 Exemption aux fins de l'impôt sur les successions aux États-Unis : 15 000 000 \$ USD

- a) Tous les taux sont ceux en vigueur au moment de la publication.  
 b) Taux d'imposition général marginal le plus élevé, déduction faite de la déduction fédérale pour les impôts d'État (société seulement).  
 c) Le taux d'imposition de l'État de New York ne comprend pas l'impôt de la Ville de New York.  
 d) Les taux indiqués ci-dessus ne comprennent pas l'impôt relatif à Medicare et à la Social Security aux États-Unis.

- e) Pour un résident américain, un impôt additionnel de 3,8 % s'applique aux revenus de placements lorsque les revenus excèdent 200 000 \$ USD si le contribuable n'est pas marié, 125 000 \$ USD s'il est marié et produit une déclaration de revenus séparée ou 250 000 \$ USD s'il est marié et produit une déclaration de revenus conjointe.

# TAUX D'IMPOSITION DES PARTICULIERS POUR 2026 <sup>a), b)</sup>

Résidents de l'Ontario

Ontario		Fédéral		Combinés		Dividendes déterminés	Dividendes non déterminés	Gains en capital
Revenu imposable	Impôt	Taux marginal sur l'excédent	Impôt	Taux marginal sur l'excédent	Impôt	Taux marginal sur l'excédent	Réels	Réels
12 989 \$	0 \$	5,05 %	0 \$	14,00 %	0 \$	19,05 %	0,00 %	8,09 %
53 891 \$	2 066 \$	9,15 %	5 241 \$	14,00 %	7 307 \$	23,15 %	0,00 %	12,80 %
58 523 \$	2 489 \$	9,15 %	5 890 \$	20,50 %	8 379 \$	29,65 %	6,39 %	20,28 %
94 907 \$	5 819 \$	10,98 %	13 349 \$	20,50 %	19 167 \$	31,48 %	8,92 %	22,38 %
107 785 \$	7 233 \$	13,39 %	15 989 \$	20,50 %	23 221 \$	33,89 %	12,24 %	25,16 %
111 814 \$	7 772 \$	17,41 %	16 815 \$	20,50 %	24 587 \$	37,91 %	17,79 %	29,78 %
117 045 \$	8 683 \$	17,41 %	17 887 \$	26,00 %	26 570 \$	43,41 %	25,38 %	36,10 %
150 000 \$	14 420 \$	18,97 %	26 455 \$	26,00 %	40 875 \$	44,97 %	27,53 %	37,90 %
181 440 \$	20 384 \$	18,97 %	34 630 \$	29,29 %	55 014 \$	48,26 %	32,08 %	41,69 %
220 000 \$	27 699 \$	20,53 %	45 926 \$	29,29 %	73 625 \$	49,82 %	34,23 %	43,48 %
258 482 \$	35 600 \$	20,53 %	57 201 \$	33,00 %	92 802 \$	53,53 %	39,34 %	47,74 %

- a) Suppose un contribuable célibataire sans personne à charge bénéficiant de l'exemption de base seulement.  
 b) Ne comprend pas la contribution-santé de l'Ontario.

# DIVERS CRÉDITS D'IMPÔT PERSONNELS COMBINÉS POUR 2026

Fédéral et provincial

	Conjoint	65 ans ou plus	Pension	Dons	Médical
Ontario	2 860 \$	1 609 \$ <sup>a)</sup>	371 \$	50,41 % <sup>b)</sup>	19,05 % <sup>c)</sup>

a) Crédit maximal qui est progressivement réduit lorsque le revenu dépasse 46 432 \$ au fédéral et 47 210 \$ en Ontario.  
 b) S'applique aux dons qui excèdent 200 \$ pour des individus ayant un revenu imposable qui excède 258 482 \$.

c) S'applique au moins élevé des deux montants suivants pour le fédéral : en sus de 3 % du revenu net ou 2 890 \$ en 2026 et au moins élevé des deux montants suivants pour l'Ontario : en sus de 3 % du revenu net ou 2 940 \$ en 2026.

## RENDEMENTS DE PLACEMENT POUR<sup>a)</sup>

Un taux d'intérêt de	Un taux de dividende déterminé de	Un taux de dividende non déterminé de	Un taux de gains en capital de
4 %	3,06 %	3,56 %	2,54 %
6 %	4,60 %	5,34 %	3,81 %
8 %	6,13 %	7,11 %	5,08 %
10 %	7,66 %	8,89 %	6,35 %

a) Analyse basée sur un taux marginal de 53,53 % pour un contribuable de l'Ontario.

## SALAIRE OU DIVIDENDE

Comparaison du montant net touché par l'actionnaire<sup>a)</sup>

Résidents de l'Ontario Taux marginal de 53,53 %	Salaire <sup>b)</sup>	Dividende
Première tranche de 500 000 \$ pour les sociétés admissibles	456 \$	461 \$ <sup>c), d)</sup>
Sociétés admissibles	456 \$	446 \$
Sociétés admissibles (F&T)	456 \$	455 \$
Revenus de placements SPCC	456 \$	421 \$ <sup>d), e)</sup>
Autres revenus	456 \$	446 \$

a) Suppose que la société dispose de revenus de 1 000 \$ à des fins de distribution au propriétaire/dirigeant.  
 b) Tient compte seulement de la cotisation à l'ISE versée par la société au taux supérieur de 1,95 %.  
 c) Tient compte d'un taux d'imposition combiné résultant des changements proposés dans le budget 2026 de l'Ontario (taux d'imposition combiné de 12,2 % pour les premiers six mois de 2026 et de 11,2 % pour les derniers six mois de 2026).  
 d) Suppose que les dividendes payés sont non déterminés.  
 e) Déduction faite du remboursement au titre de dividendes.

## REVENU POUVANT ÊTRE REÇU LIBRE D'IMPÔT Résidents de l'Ontario<sup>a)</sup>

Intérêts	16,452 \$
Gains en capital	32,904 \$
Dividendes déterminés	80,755 \$ <sup>a)</sup>
Dividendes non déterminés	40,027 \$ <sup>a)</sup>

a) Exclut la prime d'assurance-maladie de l'Ontario payable (Montant maximal de 450 \$ pour le dividende ordinaire et 750 \$ pour le dividende déterminé mentionné ci-dessus).

## TAUX DES TAXES DE VENTE AU CANADA POUR 2026

Province	Taux de la TPS <sup>a)</sup>	Taux de la TVH <sup>b)</sup>	Taux de la TVP <sup>c)</sup>	Total
Ontario	-	13,00 %	-	13,00 %
Québec	5,00 %	-	9,975 % <sup>d)</sup>	14,975 %
Alberta	5,00 %	-	-	5,00 %
Colombie-Britannique	5,00 %	-	7,00 %	12,00 %
Manitoba	5,00 %	-	7,00 %	12,00 %
Nouveau-Brunswick	-	15,00 %	-	15,00 %
Terre-Neuve-et-Labrador	-	15,00 %	-	15,00 %
Nouvelle-Écosse	-	14,00 %	-	14,00 %
Île-du-Prince-Édouard	-	15,00 %	-	15,00 %
Saskatchewan	5,00 %	-	6,00 %	11,00 %

a) TPS : taxe sur les produits et services  
 b) TVH : taxe de vente harmonisée  
 c) TVP : taxe de vente provinciale  
 d) TVQ : taxe de vente du Québec